

St-Imier

Démarche participative

Coeur de village

- Rapport intermédiaire -

Chasseral + SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES — UNE COMMUNE DU Grand Chasseral

février - novembre 2026

St-Imier

Revaloriser le centre-ville

Depuis plusieurs années, le Parc régional Chasseral propose d'accompagner ses communes membres dans des démarches de valorisation des cœurs de villages, visant à renforcer l'attractivité et la qualité de vie, tout en respectant l'identité paysagère et patrimoniale des lieux.

Après Nods – projet pilote-, Tramelan ou le Val-de-Ruz, c'est au tour de Saint-Imier. La commune souhaite activement travailler sur les cheminements doux dans son cœur de ville et le maintien d'un centre-ville dynamique et attrayant. La démarche comprend une démarche participative dans le but d'établir un diagnostic collectif ; et le présent dossier en dévoile les résultats, préalables à l'élaboration d'un plan d'action.

Parc naturel régional Chasseral + Saint-Imier Terre d'énergies – une commune du Grand Chasseral

Un double objectif

Avec ce processus, la commune souhaite agir à moyen terme sur :

- le renforcement de la mobilité douce dans le village et l'aménagement de cheminements de qualité dans le cœur de la ville
- le maintien d' un centre-ville dynamique et des ses espaces publics de qualité, notamment en lien avec l'ouverture prochaine de la migros près de la gare

La première phase a consisté à établir un diagnostic partagé des espaces publics, de la mobilité dans le centre-ville, et de la mise en place d'animations, afin de mettre en évidence les enjeux existants et les potentiels de développement. Ce diagnostic a reflété les attentes et les besoins de la population et des commerçants. Elle a permis également de recueillir des idées et propositions pour soutenir et dynamiser l'activité commerciale locale.

Table des matières

i
Introduction et démarche

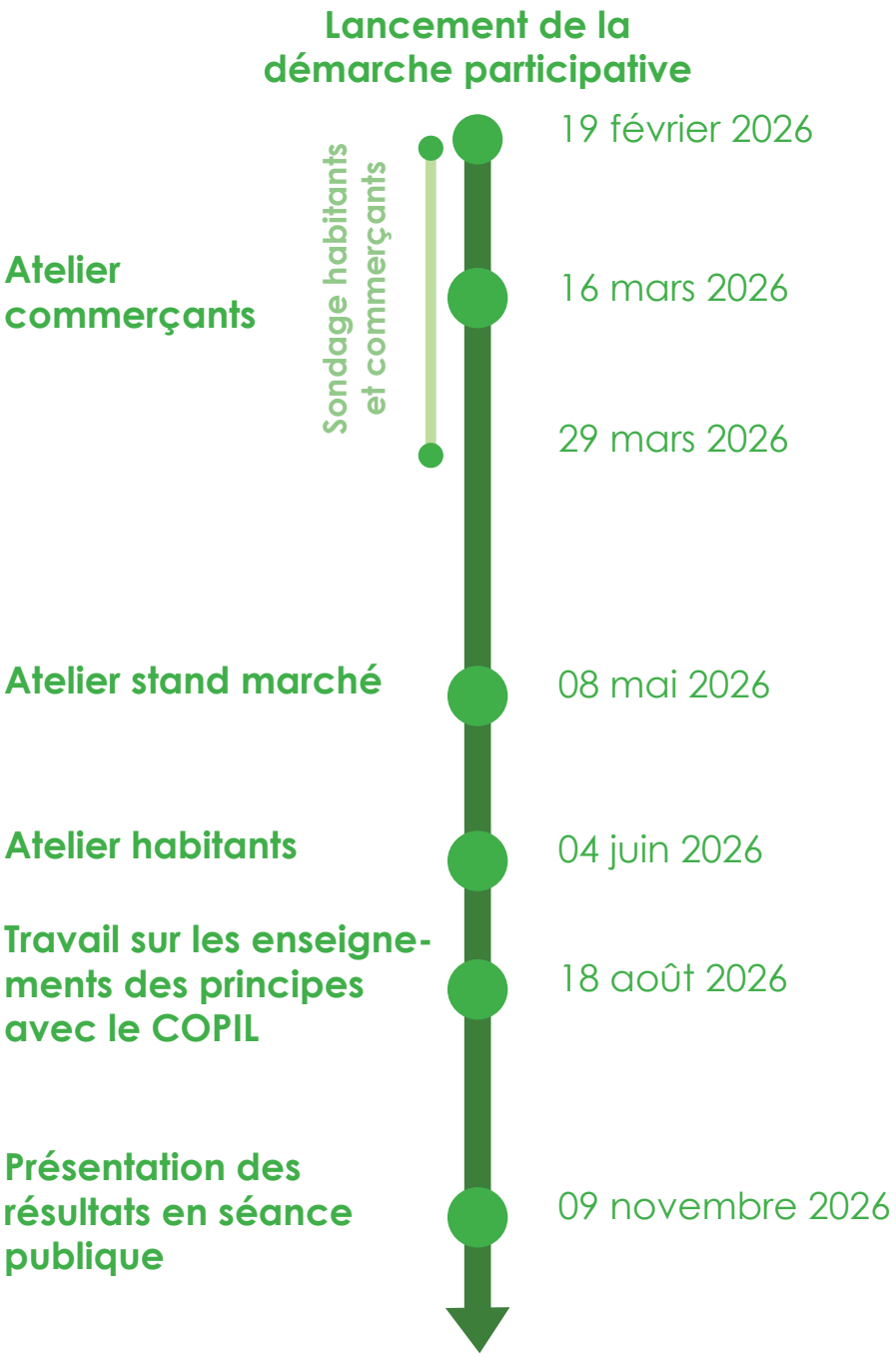
A
Enseignements principaux et axes de travail issus de la démarche participative

1. La carte de synthèse des ateliers participatifs 9
2. Les sept axes de travail issus de la démarche participative 10-17

B
Prochaines étapes

i
Introduction et démarche





Un vaste processus participatif sur plusieurs mois

Afin de mieux comprendre les attentes de la population et des commerçants, ainsi que du fonctionnement du centre-ville, la commune a souhaité lancer un vaste processus participatif qui s'est déroulée entre les mois de février et juin 2026. Cette première étape permet de préciser des mesures potentielles qui seront détaillées et priorisées dans un second temps.

La démarche, pensée sur plusieurs étapes, associe les commerçants ainsi que la population. Deux sondages en ligne, l'un à destination des habitantes et habitants de Saint-Imier et l'autre à destination des commerçants et des exploitants d'établissements accueillants du public (bar/restaurant, coiffure/beauté, etc.), ont été diffusés entre février et mars 2026.
En parallèle plusieurs séances publiques et participatives ont été organisées afin de compléter les données recueillies dans le sondage.

Les contributions recueillies sont présentées le 09 novembre 2026, avant que la commune élabore son plan d'action.

2 sondages et des 3 ateliers

- 1 sondage auprès des commerçants et exploitants d'établissements accueillant du public : 44 participants
- 1 sondage auprès de la population : 586 participants, soit près de 14% de la population
- Plus de 300 commentaires issus des sondages
- Trois ateliers (~cinquante personnes au total)

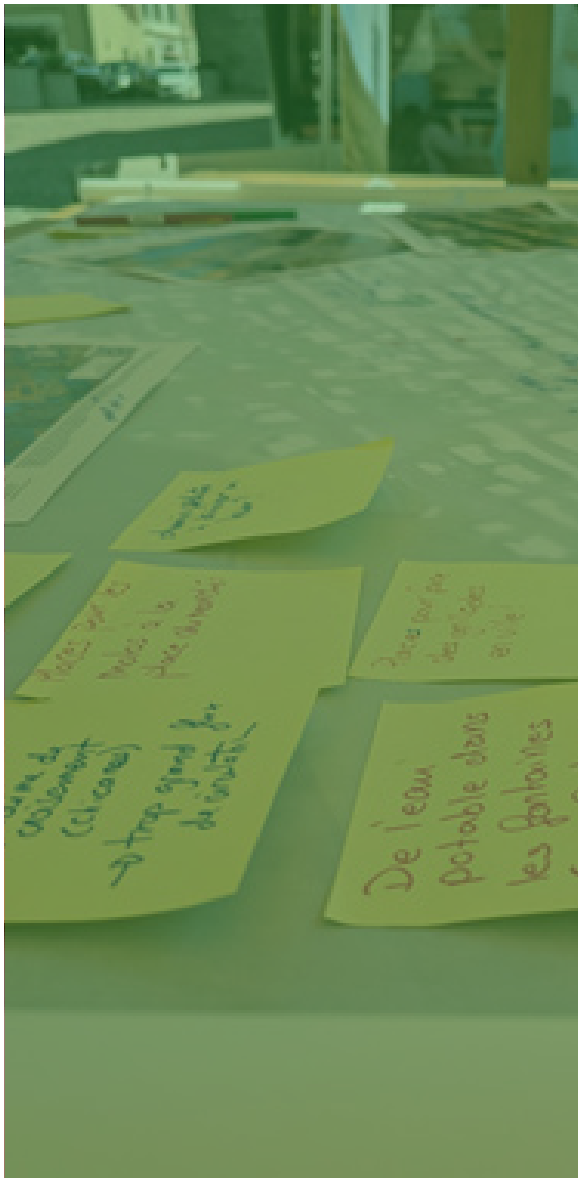
» *Commerçants*
» *Habitants*
» *Membres du conseil municipal et des services communaux (groupe de travail)*

Trois thématiques principales

- Les espaces publics
- La mobilité
- L'attractivité du centre et de sa vie commerciale

Enseignements de la démarche

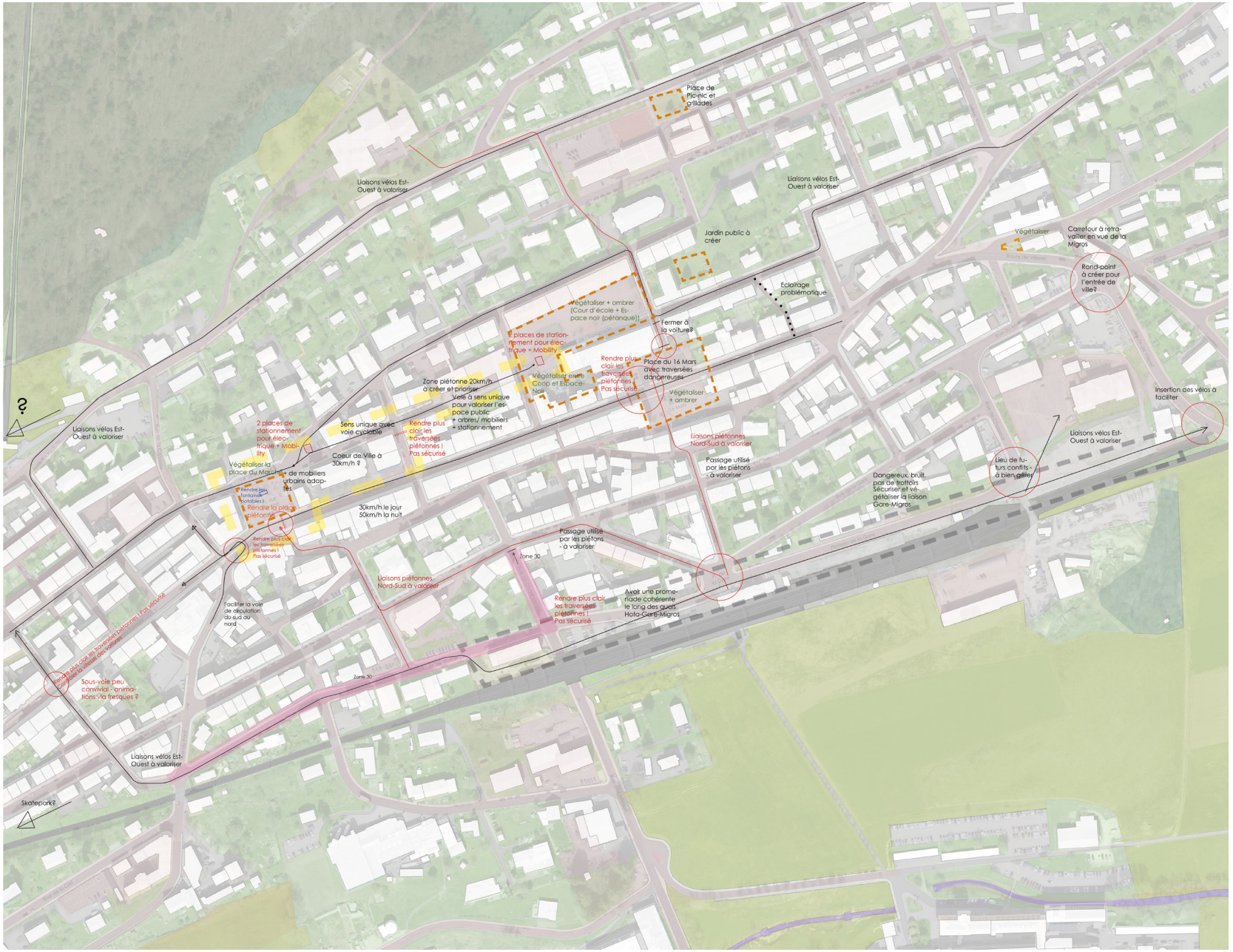
- Une démarche appréciée par la population
- De nombreuses demandes pour être plus souvent associées dans le développement des projets et pour une meilleure communication/information sur les projets à venir à Saint-Imier



A
Enseignements principaux et axes de travail issus de la démarche participative



A.1 La carte de synthèse des ateliers participatifs



A.2 Sept axes de travail issus de la démarche participative

Les espaces publics



A.2.1 Végétaliser davantage l'espace public



A.2.2 (Ré)-aménager les espaces publics



A.2.3 Animer davantage l'espace public

La mobilité



A.2.4 Sécuriser les déplacements doux



A.2.5 Optimiser le stationnement



A.2.6 Améliorer l'attractivité des modes alternatifs (mobilité douce, transports publics, etc.)

L'attractivité du centre et de sa vie commerciale



A.2.7 Dynamiser le centre et soutenir le commerce local

A.2.1 Végétaliser davantage l'espace public

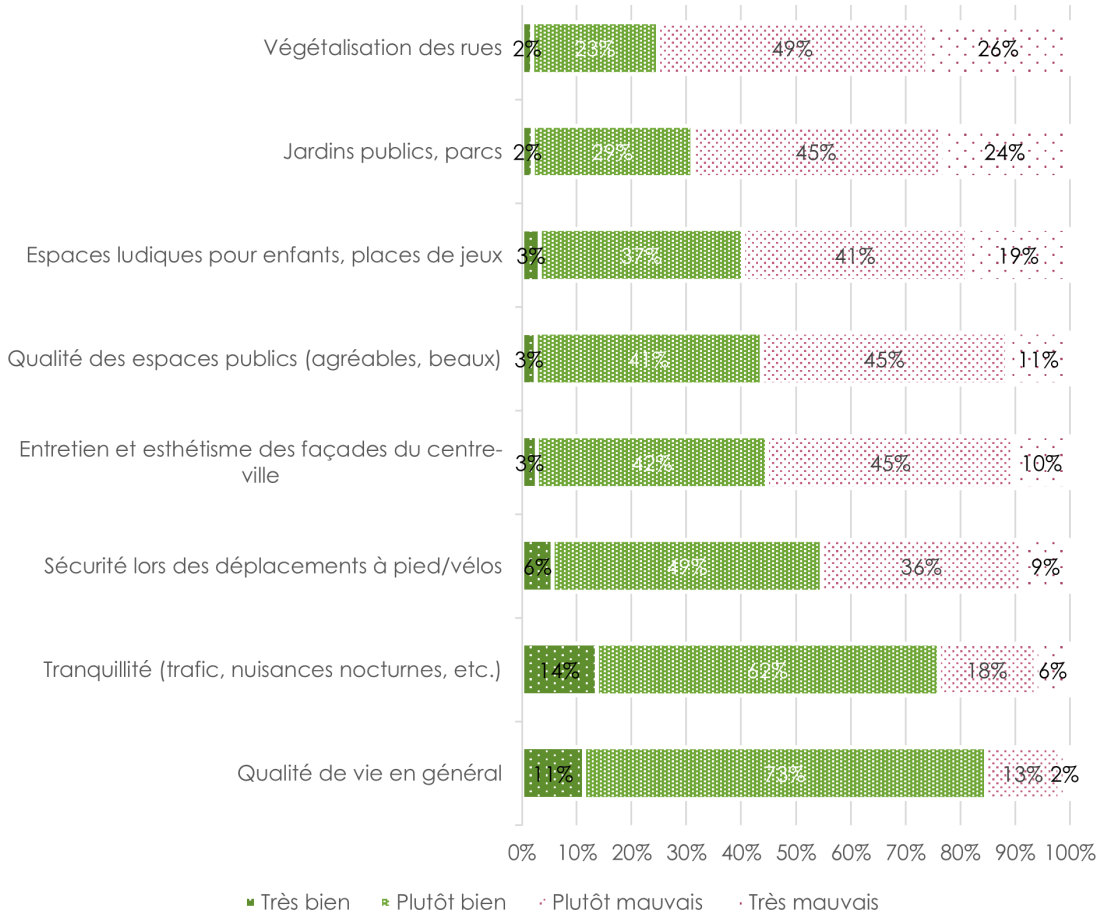
- **La végétalisation des rues, les jardins publics, les parcs et plus généralement la qualité des espaces publics sont les aspects à améliorer en priorité**

Pour les commerçants, la végétalisation des rues et l'amélioration des espaces publics est également un enjeu important.

- **L'ombre, les îlots de chaleur ou la perméabilité des sols sont également des enjeux relevés par les habitants**

- **Une volonté de participer davantage à l'effort de végétalisation a été exprimée par les participants aux ateliers.**

- **Malgré ces remarques, la qualité de vie en général est jugée comme plutôt bonne**



De manière générale, comment évaluez-vous les aspects suivants à Saint-Imier ?

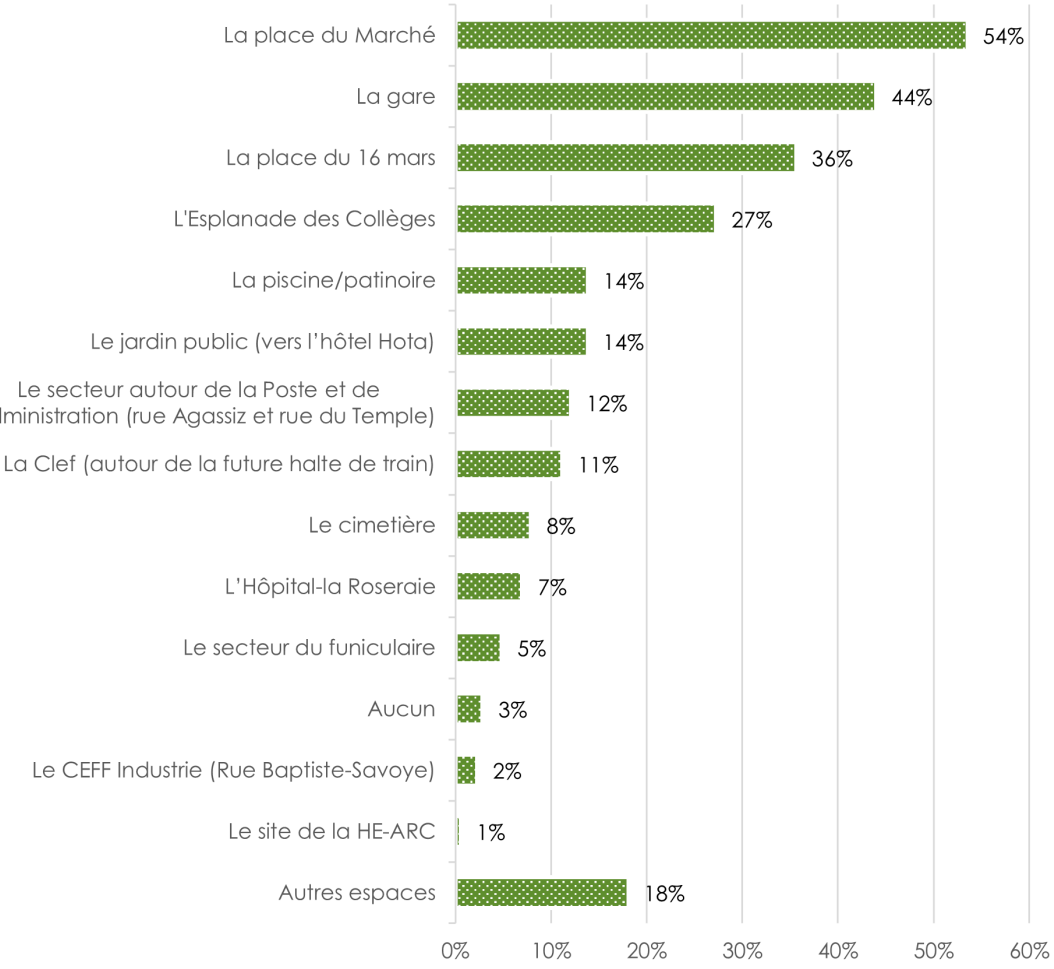
A.2.2 (Ré)-aménager les espaces publics

- **Les commerçants et habitants s'accordent à dire qu'il faut ré-aménager les espaces publics à Saint-Imier, notamment la Place du Marché, la Place du 16 Mars, le quartier de la gare et le POD**

- **De nombreuses demandes inter-générationnelles (enfants, ado-lescents/adultes, seniors) pour davantage de parcs, espaces de jeux/loisirs (fitness urbain, skate-park, espaces de pique-nique, etc.)**

Mettre en valeur et optimiser l'existant

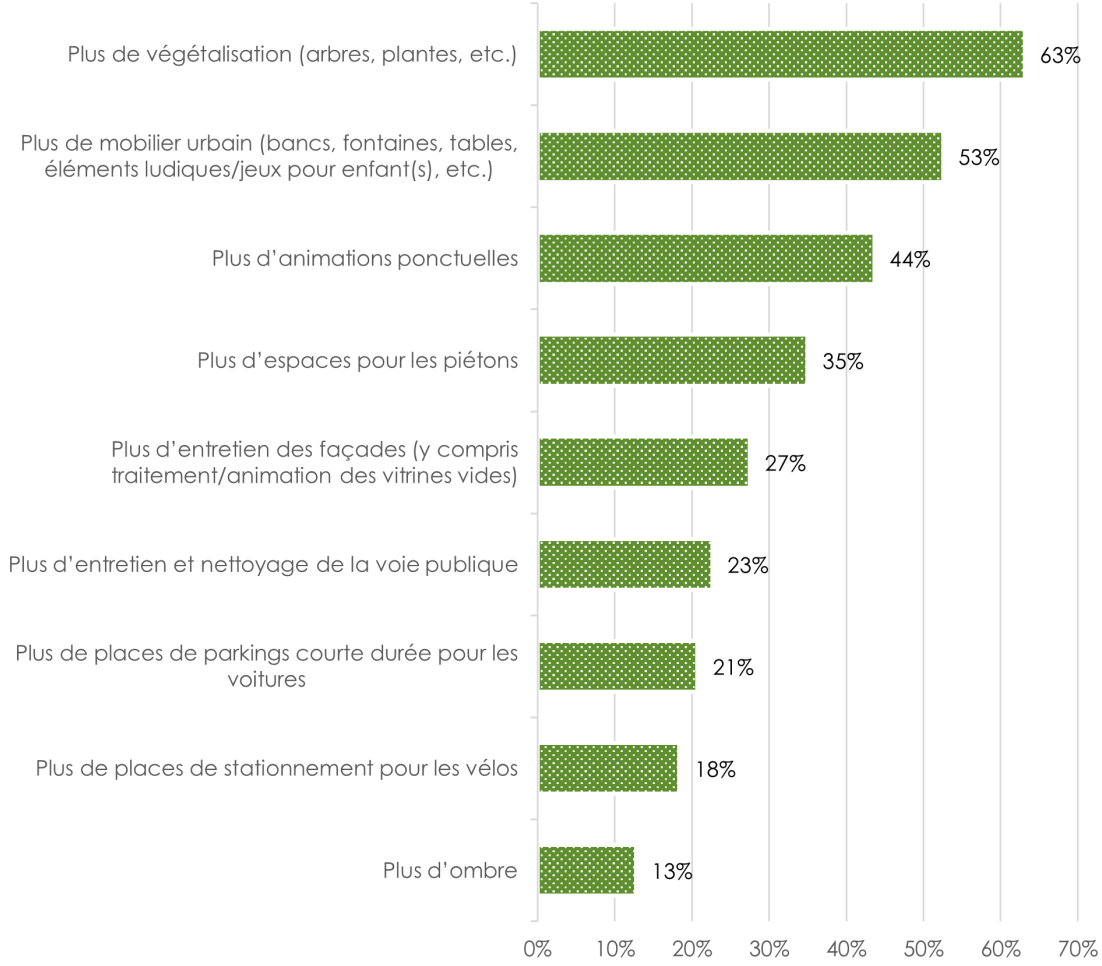
Un élément fort issu de la démarche est le souhait des habitants de voir les espaces actuels bien entretenus (propreté des rues, réparations des trottoirs, etc.) et les règles respectées (stationnement, vitesse, bruit, littering, etc.) avant de penser à créer de nouveaux espaces



Espaces publics à traiter en priorité

A.2.3 Animer davantage l'espace public

- **Les espaces publics sont souvent considérés comme peu animés et peu agréables à la fois par les commerçants et les habitants**
- **L'ajout de mobilier urbain est une des interventions les plus demandées en vue d'améliorer les espaces publics**
- **L'animation ponctuelle des espaces publics est aussi demandée par la population et les commerçants**



Exemple issus du sondage : interventions souhaitées sur la place du Marché (habitants)

A.2.4 Sécuriser les déplacements doux



- **Les flux de voitures (déplacements internes, en provenance de/vers l'extérieur, en transit) sont importants, soulevant de nombreux enjeux**

61% des hab. qui travaillent à St-Imier vont au travail en voiture en général

- **La sécurisation des déplacements vers les écoles apparait très importante aux yeux des habitants**

Cheminements à renforcer
Incitations pour encourager les enfants à aller à pied (-> mesure plébiscitée par 94% des hab.)
Restrictions pour limiter l'accès aux voitures près des écoles (-> 70% des habitants estiment cela acceptable)

- **Une volonté partagée (habitants et commerçants) de sécuriser et apaiser la circulation sur le POD**

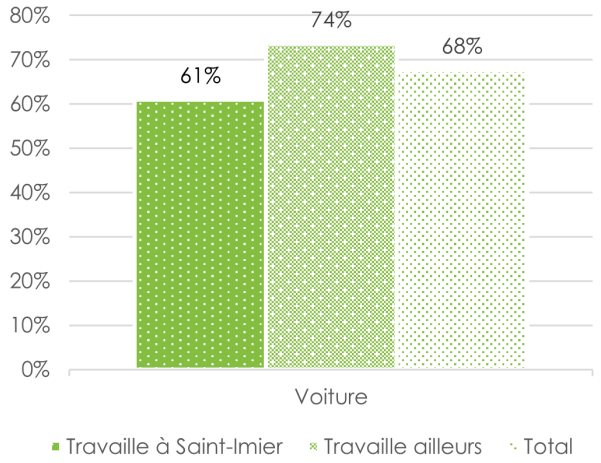
Vitesse, sécurité, bruit, stationnement sur les trottoirs, expérience de flânerie, etc.
Demandes de diminution de la vitesse sur cet axe (env. entre place du Marché-place du 16 mars) ou ponctuellement (plateaux surélevés)
Dans tous les cas, un renforcement des passages piétons pour traverser le POD est souhaité

- **Des demandes pour une réduction de la vitesse dans les quartiers**

Nouvelles zones + renforcement des contrôles

- **Certains points de conflits voiture – piétons (cycles) sont relevés**

Place du Marché, Place du 16 Mars, entrée est de St-Imier (y.c. accès à la future Migros)

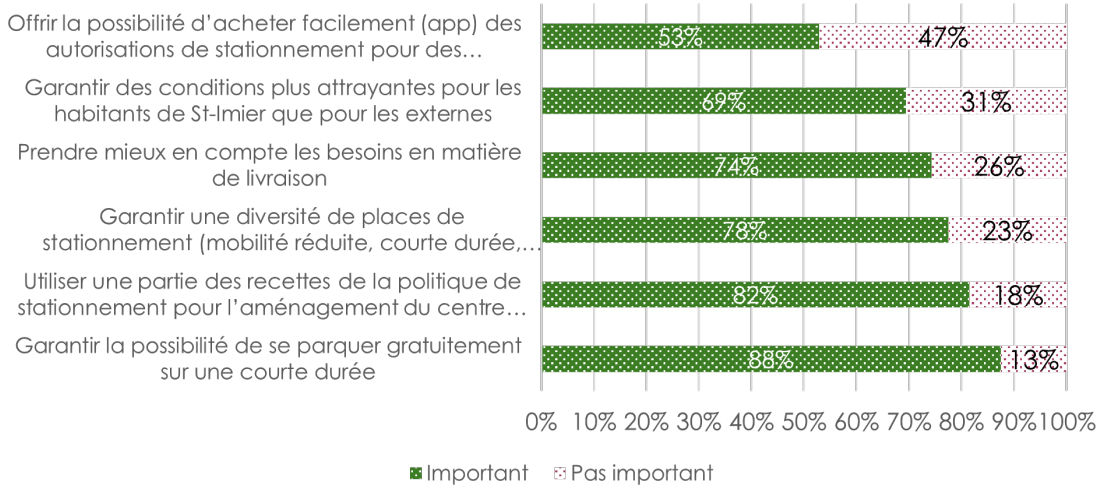


Mode de transport pour aller au travail

A.2.5 Optimiser le stationnement

- **Forte utilisation des places de stationnement pour des usages non-souhaités (voitures ventouses, utilisation des places de la clientèle par des employés, pendulaires, etc.)**
- **La question de l'accessibilité aux commerces est au coeur des préoccupations ; elle peut être améliorée à la fois pour la voiture et les autres modes.**

Permettre aux clients de pouvoir se garer gratuitement pour une courte durée et garantir une diversité de places de stationnement (y.c. livraison) sont des aspects-clés pour les commerçants.
Les volontés antagonistes de maintenir le stationnement ET de donner plus de place aux piétons, à la végétalisation, au mobilier urbain, etc. complique les interventions sur l'espace public.



Aspects à considérer pour la politique de stationnement (commerçants)

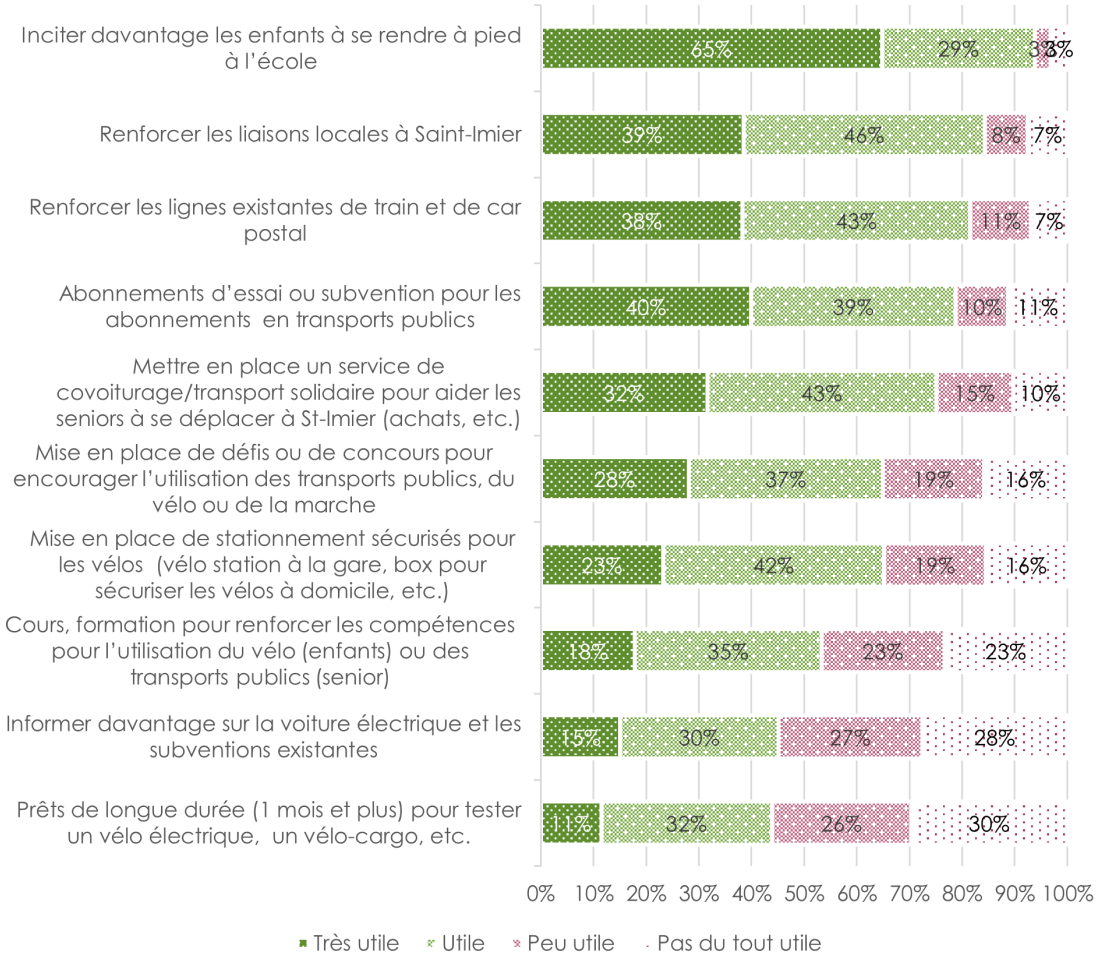
Les tests, les aménagements éphémères sont considérés comme des démarches utiles et intéressantes pour les habitants lors des interventions potentiellement clivantes (réduction du nombre de places de stationnement ou de la vitesse par ex.)

A.2.6 Améliorer l'attractivité des modes alternatifs (mobilité douce, transports publics, etc.)

- **Importance de la marche dans le quotidien, y.c. pour les déplacements achats/services/restauration**

50% des déplacements effectués à pied ; près de 90% des déplacements inter-commerces sont faits en marchant

- **Les axes principaux nécessitent des améliorations au-delà de la question de la sécurité (entretien, végétalisation, etc.).**
- **Demandes pour un renforcement des transports publics**
- **Volonté de prendre en compte les besoins des personnes pas/peu motorisés (seniors)**
- **Demandes pour des infrastructures cyclables renforcées (est-ouest, traversées du POD) et un développement des stationnements sécurisés**
- **Au-delà des infrastructures, diverses actions incitatives sont plébiscitées (essai, soutiens financiers, etc.)**



Utilité des mesures en faveur de la mobilité

A.2.7 Dynamiser le centre et soutenir le commerce local

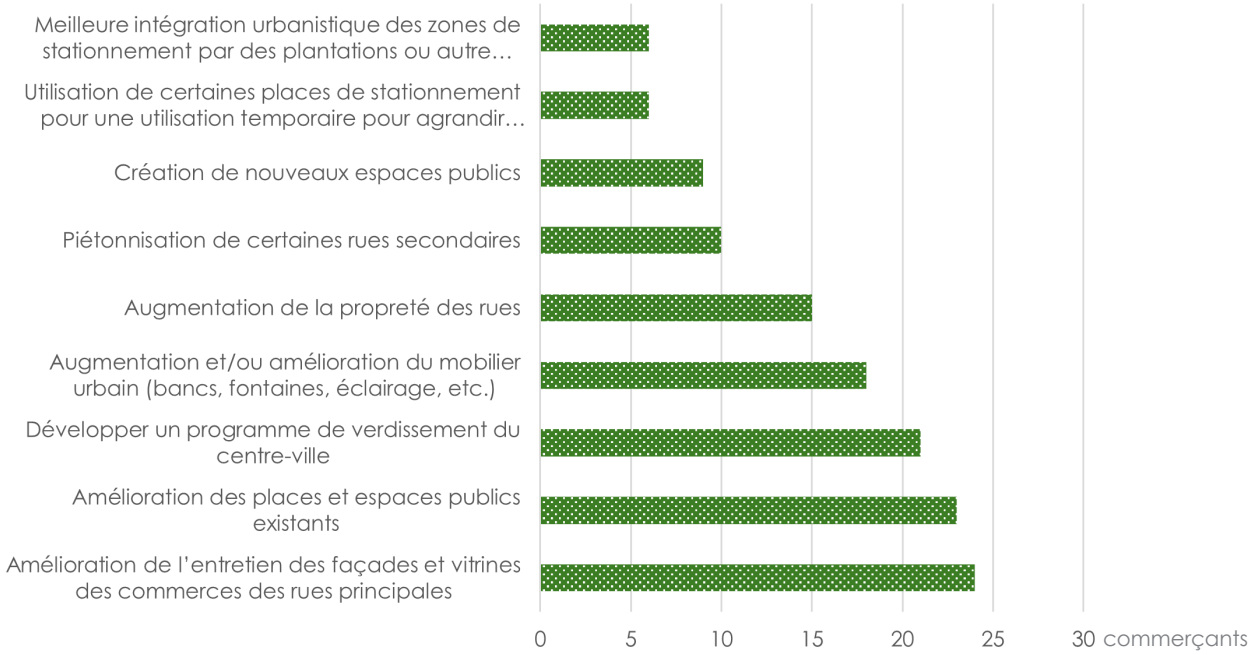
- **Les vitrines vides et l'amélioration/ entretien des façades reviennent fréquemment dans les préoccupations des habitants et commerçants**

- **Les commerçants souhaitent la mise en place de davantage d'animations «commerciales» qui font «entrer» les clients dans leurs commerces**

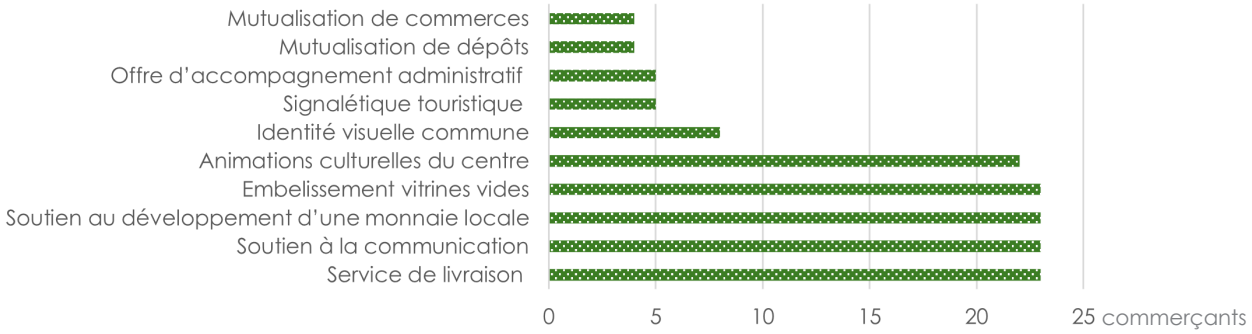
Fait écho à la volonté de voir l'espace public davantage animé

- **Les commerçants mettent en avant ou mentionnent (ateliers) une série de propositions pour les soutenir, sans pour autant que celles-ci fassent l'unanimité (ex.: service de livraison)**

- **Il existe un fort potentiel d'amélioration des terrasses existantes (agrandissement) mais aussi des nouvelles terrasses saisonnières afin d'animer l'espace public**

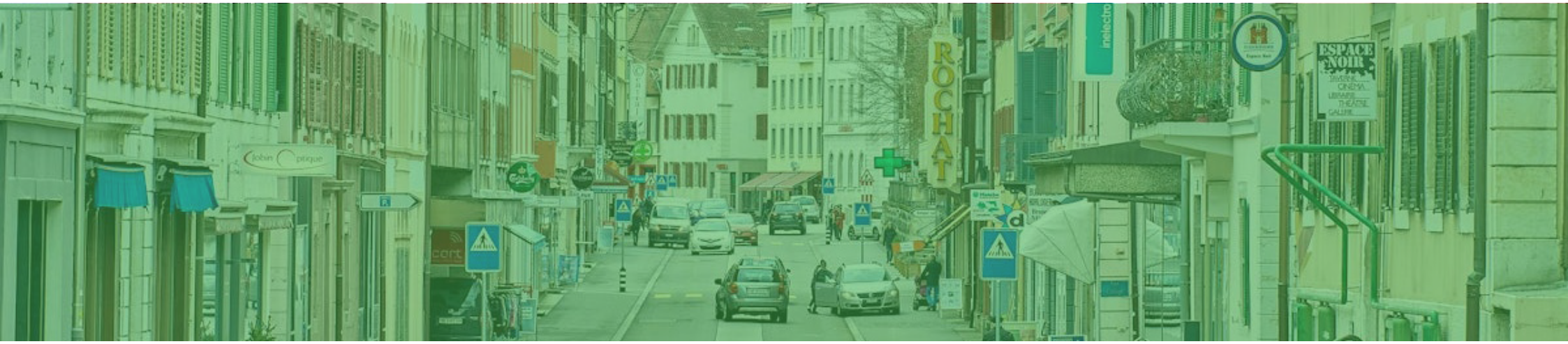


Comment améliorer les espaces publics à Saint-Imier?



Comment renforcer l'attractivité des établissements à Saint-Imier ?

B
Les prochaines étapes



Prochaines étapes et méthodologie proposée

1

Prolonger la démarche participative par de l'urbanisme transitoire aux endroits ciblés

L'aménagement tout récemment réalisé sur le plateau de la Gare constitue un parfait exemple d'urbanisme transitoire ; la mise en oeuvre de moyens simples et économiques doivent permettre de tester des solutions, de les faire évoluer vers un projet définitif si les tests sont concluants ou d'y renoncer s'il s'avère que l'aménagement n'apporte pas les résultats escomptés.

2

Constituer un cahier d'intentions des futures actions et documenter les actions en cours

Intégrer la végétation dans les aménagements fait dorénavant partie du cahier des charges des travaux entrepris par la Municipalité comme en témoignent les aménagements réalisés l'an dernier à la rue de Tivoli ou prochainement à la rue Pierre Jolissaint et Denise Bindschedler-Robert.

3

Mettre en places de petites mesures, faciles à mettre en place, à impact direct sur la population

Encourager la population et les pendulaires à (ré)investir le centre de la localité est une des préoccupations majeures des Autorités imériennes.
Elles entendent pour cela renforcer l'attractivité en proposant des aménagements de qualité et en renforçant le lien avec les commerces locaux par l'intermédiaire, par ex., de la monnaie locale CIDE.

4

Tester un programme d'animation culturel du centre-ville pour donner des raisons d'y revenir

L'opération «bacs à légumes» ou «coup de pouss» sont, par ex., un prétexte pour que la population se réapproprie l'espace urbain en y organisant des activités de découverte. Les synergies avec les commerces locaux et les institutions présentent sur place doivent permettre à chacun de découvrir de les joies du jardinage urbain tout en contribuant à produire un cadre plus vert.

1 Urbanisme transitoire dans les endroits ciblés par la démarche participative

L'idée serait de mettre en place des expérimentations temporaires le temps d'une saison printemps-été

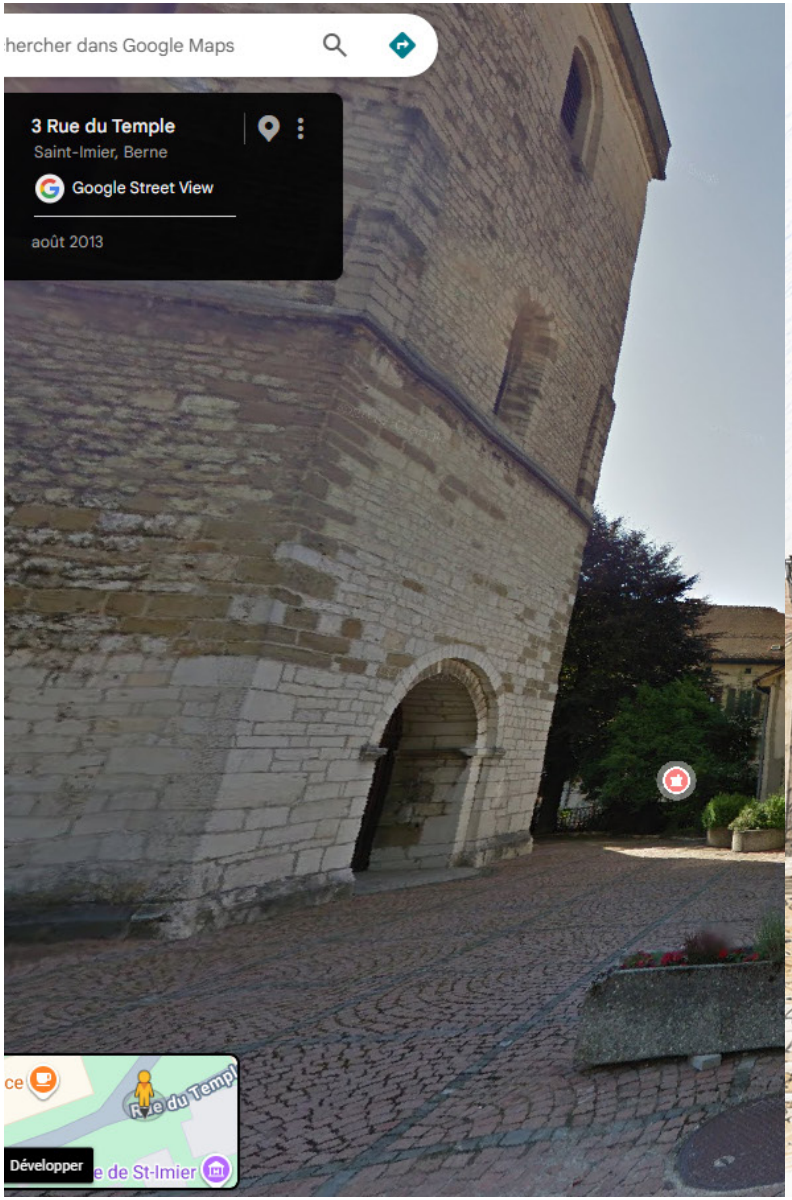
- végétalisation éphémère ;
- mobilier mobile ;
- terrasses ou espaces de rencontre temporaires ;
- occupation ponctuelle de certaines places de stationnement ;
- événements sur la Place du Marché ;
- fermeture temporaire de certaines rues lors d'animations
- Exemple de bureau: Atelier Olga







1 Urbanisme transitoire dans les endroits ciblés par la démarche participative





1 Urbanisme transitoire dans les endroits ciblés par la démarche participative





2 Constituer un cahier d'intentions des futures actions et documenter les actions en cours

La rédaction d'un cahier d'intentions à l'issue de la démarche participative permet de capitaliser les contributions recueillies et de formaliser une vision collective de l'avenir du centre du village.

En traduisant les aspirations des participants en ambitions, principes directeurs et pistes d'action, ce document constitue un socle de référence pour orienter les décisions et les projets futurs.

Il assure la continuité entre la réflexion collective et sa mise en œuvre, facilite le dialogue entre les acteurs et contribue à inscrire la dynamique participative dans la durée, tout en préservant la souplesse nécessaire aux études et aux arbitrages ultérieurs.

3 Mettre en œuvre rapidement des petites mesures visibles

Les habitants ont formulé de nombreuses propositions simples, peu coûteuses et consensuelles.

Par exemple :

- boîtes à livres ;
- espaces de partage ou de prêt de matériel
- mobilier urbain ;
- bacs plantés ;
- jeux extérieurs ;
- supports d'exposition ;
- vitrines temporaires ;
- signalétique piétonne ;
- fontaines remises en valeur ;

4 Tester une stratégie d'animations du centre-ville

La mise en place d'une programmation culturelle du centre-ville sur le moyen-terme:

- marchés thématiques ;
- événements culturels ;
- animations commerciales ;
- occupations temporaires des vitrines vides ;
- expositions ;
- valorisation du patrimoine horloger ;
- événements intergénérationnels.